

Nantes, le 19 octobre 2021

5 mesures coup de poing pour l'emploi

La Région veut accélérer la rencontre des entreprises et des demandeurs d'emploi

La Région veut booster l'emploi en Pays de la Loire avec 5 nouvelles mesures phares, pour accompagner la reprise économique et tordre le cou à une situation contradictoire : une période de relance économique et de reprise des créations d'emplois, qui n'empêche pas de voir les entreprises peiner à recruter dans tous les secteurs d'activité.

Pour contribuer à déverrouiller cette situation et **faire face à la forte pénurie de candidats**, la Région renforce sa palette d'outils. **Objectif : faciliter la rencontre entre les compétences des demandeurs d'emplois et les besoins de recrutement des entreprises.** Ces nouvelles mesures viennent compléter l'action déployée par la Région **en matière d'orientation et de formation** (Plan de bataille pour l'emploi 2018-2022, plus de 130 000 places de formations dont 30 % supplémentaires pour faire face à la crise) :

1. Une plateforme emploi en Pays de la Loire

Une plateforme web régionale unique sera créée pour recenser toutes les offres d'emploi disponibles en Pays de la Loire. Elle fera le lien entre les formations et les projets de recrutement pour diminuer le temps de recherche d'emploi et accélérer l'insertion professionnelle. Un outil au service des entreprises et des demandeurs d'emploi offrant notamment la possibilité aux salariés à temps partiels de trouver une activité complémentaire. La plateforme régionale pour l'emploi permettra également aux entreprises de renforcer la visibilité de leurs offres.

2. Un Village de l'emploi

Un village régional de l'emploi sillonnera la région, en partenariat avec les communautés de communes et les communes. Objectif : permettre aux demandeurs d'emploi et notamment aux jeunes de découvrir les opportunités offertes près de chez eux. Le passage du village de l'emploi sera aussi l'occasion pour les entreprises du territoire d'ouvrir leurs portes et de faire découvrir aux habitants la richesse de leurs métiers.

3. Parcours emploi tutorat

La Région soutient l'entreprise apprenante, c'est-à-dire les employeurs qui souhaitent s'impliquer dans la formation de leurs futurs collaborateurs. Elle finance les formations faites *par et dans* l'entreprise, suite au recrutement de salariés en CDI. Ce nouveau dispositif intitulé « Parcours emploi tutorat » veut répondre rapidement aux besoins des entreprises qui s'engagent dans une démarche de tutorat et soutenir ainsi le recrutement en CDI. Le dispositif favorisera le recrutement des demandeurs d'emploi susceptibles de rentrer ou de rester dans le chômage longue durée (bénéficiaires du RSA, niveaux infra-bac, etc.).

4. Prim'o job étudiants

La Région souhaite récompenser l'effort et le mérite des jeunes cumulant emploi et formation en instaurant une « prim'ojob étudiants » de 200 € (pour des étudiants travaillant l'équivalent de 2 mois dans l'année, y compris pour les jobs saisonniers).

5. Des actions de communication

Les difficultés de recrutement étant en partie liées à une méconnaissance des métiers et à des représentations erronées, la Région produira des campagnes de communication visant à valoriser l'attractivité des métiers.

Quelques chiffres en Pays de la Loire...

- + 66,2% de créations d'entreprises
- 12 500 créations nette d'emplois
- - 0,1 pt du taux de chômage le portant à 6,7 % dans la région contre 7,8 % au niveau national
- 321 360 demandeurs d'emplois, au 2^e trimestre 2021, soit une baisse de - 5.1% sur un an.
- 191 904 offres d'emploi déposées (en cumulé) au 30 juin 2021 auprès de Pôle emploi, soit +10,4% sur un an.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92